

CAZABAN Maurice.

Publié le 3 mars 2016 par [Didier Raillard](#)



Mr. Cazaban Maurice, né à Higuères-Souye le 06/05/1924. Texte dicté par Maurice Cazaban à son épouse Cathie et transmis à l'association par leur fille Michèle Cazaban en mai 2011.

Récit d'un témoin oculaire des combats de Higuères-Souye du 10 juillet 1944.

Âgé de 20 ans, je suis convoqué au Conseil de Révision à Pau, début 1944. Je suis affecté très rapidement à un camp de jeunesse situé dans le Tarn-et-Garonne. Je décide de ne pas répondre à cet appel et quitte la maison familiale, s'en trop m'en éloigner. Je vais travailler chez Monsieur Lazorte, ancien maire d'Higuères, ensuite à la ferme Lalo pendant environ deux mois. Je suis recherché par les gendarmes de Morlaàs étant donné que je n'avais pas rejoint mon unité dans le Tarn-et-Garonne. Les gendarmes se rendent chez Mr. Lazorte et me trouvent à table. Ils demandent à Mr. Lazorte de bien vouloir me laisser sortir pour me parler.

Le brigadier Gervé et un de ses collègues me demandent pourquoi je n'ai pas rejoint mon affectation. Je réponds qu'ayant appris que les Allemands envoyaient des jeunes travailler chez eux, je ne voulais pas les servir et que je préférais rejoindre le maquis. Le brigadier me demande d'attendre quelques jours car un groupe de résistants était en préparation dans le secteur, ce qui se confirme très rapidement. Vers le 13 ou le 14 juin et après avoir pris contact, je rejoins le soir même les résistants cantonnés dans une maison pas loin de chez moi. Nous sommes partis en direction de Lalouquette et ensuite de Momy. Le chef Pommiès est venu nous voir dans les bois de cette commune.

Départ pour Anoye où le bar de Mr. Oortalou est réquisitionné. Je connais le chauffeur qui est, peut-être, encore en vie.

Nous partons de nouveau et, cette fois, en direction de Sedzère, rejoindre d'autres résistants. Un parachutage devait avoir lieu dans la nuit. Hélas, l'attente fut vaine. Nouveau déplacement pour rejoindre les bois de Momy pendant peu de temps. Ensuite, nouvelle excursion vers Gerderest, Abère et Lespielle. Nous étions dans cette commune le 3 juillet pour le massacre de Portet. Nous devions, paraît-il, y partir pour venir en aide à nos camarades mais nos chefs reçurent un contrordre, de plus, nous avions très peu d'armes. Par précautions, camouflage dans les bois de Larreule. Après quelques jours d'attente, un de nos chefs qui, paraît-il, aurait été tué à Monein me désigne comme agent de liaison et me confie un vélo. Vêtu d'un short et d'un vieux blouson, je pars en mission et en cours de route, je porte des papiers à des officiers qui se trouvent à Pau, également à la famille d'un de nos chefs, nommé Charpia, qui habitait à cette époque route de Morlaàs. Comme je n'étais pas loin de chez moi, mon chef m'autorise à passer la nuit à la maison.

Il y avait beaucoup de mouvement à Higuères car c'était jour de nocce chez Mr. Louis Capdebos. Après avoir passé la soirée en famille, je camoufle mon vélo. J'avais sur le porte-bagages des papiers entourés d'un vieux sac que je devais porter à un groupe de résistants qui allaient rejoindre la ferme Cassagnau à Higuères.

J'avais reçu l'ordre de laisser passer nos camarades d'une colonne composée de camions, voitures et motos. Ils passent vers 23 heures et je vais me coucher sur un lit qui se trouvait à la cuisine, sans me dévêtir. Dès l'aube, mon père me réveille et me dit « Vite, lève-toi, il y a des camions... ». Il sort et revient rapidement « J'entends les Allemands » ... Aussitôt, j'arrache le brassard fixé à la manche de mon blouson, car je devais le porter pour me présenter à mes camarades et remettre le vieux sac contenant les papiers compromettants.

Les Allemands, avant d'arriver chez nous, avaient fouillé plusieurs fermes dont la ferme Hourticot principalement. Des coups de crosse dans la porte d'entrée avaient fait tomber la clé à l'intérieur. Monsieur Hourticot, pensionné de guerre 14/18, ne pouvant ouvrir la porte assez vite, les Allemands

lancent une grenade par la fenêtre de la cuisine, blessant le vieillard aux jambes. Ils arrivent alors à la maison familiale. Je cherche à m'échapper en direction du jardin, je me retourne pour voir si les Allemands me regardaient... Trop tard, j'avais déjà deux armes braquées vers moi. Étant donné que j'étais près du jardin, le portillon ouvert, j'ai eu l'idée de montrer que j'urinais. Bien sûr, trop tard pour m'échapper... Je reviens en direction de la maison, pensant que j'étais fichu.... Je pense, l'espace d'une seconde, à mes camarades de Larreule.

Rapidement, la cour est envahie d'Allemands, ils se jettent sur moi sans ménagements, me placent contre le mur de la maison, l'arme sur la poitrine... Les uns fouillent la maison, les autres « Vous maquis Vous maquisards...maquisards ...dormi ici... etc... »

Je fais des gestes pour essayer de faire comprendre que je n'avais rien vu, rien entendu. À ce moment-là, un Allemand suivi de 4 ou 5 autres arrive avec mon vélo et essaye de défaire mon paquet, il y arrive et les papiers tombent à mes pieds et il ne cesse de répéter « Vous maquis ... maquisards dormir ici... » Je répète que j'avais dormi et comme je faisais des gestes pour mieux me faire comprendre, je reçois des coups de crosse sur les mains et le corps. Ils voulaient, bien sûr, que je parle et donne des renseignements. Fichu pour fichu, je ne parlerai pas. Mon père était près de moi, la famille en larmes et les Allemands fouillaient partout.

Des soldats, après avoir ramassé quelques papiers et les avoir examinés, partent en direction de la route avec un officier qui donne des ordres. À cet instant, un moment miraculeux pour ma famille et moi-même. En effet, un gradé, certainement officier donne des ordres et tous les soldats quittent la maison, la cour et se regroupent, car il y avait des hommes dans les fossés et sur les bas-côtés, etc.

Ils emmènent mon vélo et les papiers...et me laissent contre le mur. Je décide de me cacher, je longe le mur pour rejoindre la grange, je lâche les vaches dehors, je les fais courir et mordre par le chien afin de faire croire que je suis un garçon pas très bien équilibré. Auparavant, le brassard que j'avais encore dans mon blouson, je l'ai caché dans le fumier. Donc, je conduis mes vaches vers le terrain communal de Higuères, elles passent au milieu des Allemands et ceux-ci me regardent curieusement me considérant comme un malade. J'abandonne mon troupeau dès avoir rejoint le « communal ». Je monte dans un arbre recouvert de lierre pour me cacher. Je voyais beaucoup de mouvements sur Bernadets et les environs. A peine étais-je caché que j'entends un mitraillage en direction de la ferme Cassagnau où se trouvaient des résistants. A ce moment-là, j'entends des craquements et je vois des lueurs, sans aucun doute, une ferme brûle. Je me faisais du souci car j'avais l'impression que c'était chez moi. Je suis resté caché dans cet arbre plus de 5 heures. Ensuite, j'aperçois mon frère Fernand qui me cherchait et m'appelait. Je n'osais pas répondre car je craignais qu'il ne soit pas seul. J'ai attendu qu'il soit sous l'arbre et j'ai alors répondu. Il me portait mes papiers d'identité que j'avais laissés à la maison avant de partir à la Résistance. Nous sommes rentés ensemble à la maison à travers les champs. Ensuite, j'ai passé la journée dans un champ de maïs près de la maison. Dès la nuit arrivée, je suis allé chercher de quoi manger et, de nouveau, dans les maïs pour plus de sécurité. Je ne savais pas si je pourrais rejoindre Larreule et si mes camarades étaient toujours à cet endroit. Je suis resté camouflé quelques jours puis j'ai aperçu un de nos chefs s'approcher de chez moi. C'était Joseph Bourreau de Morlaas, qu'on appelait « le colonel ». Je suis sorti du champ et me suis approché de lui. À sa demande, je lui explique ce qui s'était passé, je l'ai rassuré en lui disant que je n'avais rien dit envers mes camarades.

Je voulais partir avec lui, il n'a pas accepté me disant simplement « ce serait trop dangereux ». Me promettant de m'avertir dès le retour de mes camarades dans le secteur. Effectivement, quelques jours plus tard, mes camarades sont venus me chercher et nous sommes partis sur Bedous où se trouvait notre groupe. J'ai retrouvé beaucoup de mes camarades, le docteur Nancy ainsi que Majesté-Lassale et le capitaine Charpia. Nous sommes partis au Somport en surveillance car les Allemands étaient camouflés dans la montagne. Ils voulaient passer en Espagne ? Ensuite, départ sur Oloron, sur Pau et les Vosges.

Après un stage d'instruction, le choix nous fut donné : soit rentrer au foyer, soit signer un engagement pour la durée de la guerre. J'ai donc signé un engagement et, hélas, j'ai eu les pieds gelés pendant l'hiver 1944. D'hôpital en hôpital, je suis arrivé à Amélie-les-Bains et y suis resté pendant environ 3 mois. Après une convalescence, j'ai rejoint mon unité en Allemagne où je suis resté en occupation jusqu'à ma démobilisation le 13/11/1945.

Ce récit qui m'est demandé est rédigé en toute simplicité pour que l'on sache ce qui s'est passé dans ce petit village d'Higuères-Souye en juillet 1944. Quant à moi, j'ai eu beaucoup de chance, un rien, un petit rien et je subissais le sort de mes camarades qui reposent à la clairière de Berlanne-Morlaàs.



Nous, les anciens du C.F.P., nous sommes fiers d'avoir suivi le Général Pommiès que des voix autorisées considèrent comme un chef exceptionnel qui, des Pyrénées à Berlin, conduisit son unité dans le devoir de la gloire.

Je continue, comme porte-drapeau, à participer à toutes les cérémonies officielles et c'est un devoir d'accompagner avec cet emblème mes camarades qui nous ont quittés.

Avec mon ami Mr. Majesté-Lassalle de Barinque, nous tenions beaucoup à ce que les cérémonies d'Higuères-Souye deviennent traditionnelles en souvenir de ces journées où parmi nos camarades, les uns sont morts, les autres faits prisonniers sur cette commune avant d'être conduits à la côte de Berlanne-Morlaàs pour être fusillés.

« Hélas, sans cueillir les lauriers de la victoire » grâce à Mr. Partaix, maire d'Higuères-Souye, et de son conseil municipal, une cérémonie simple et émouvante se déroule dans cette commune le même jour que celle de la côte de Morlaàs, associant ainsi les deux communes dans le souvenir de nos chers disparus.

Le 10 juillet 1944 un important détachement militaire allemand (dont on a dit qu'il comprenait des Miliciens) se prépare à attaquer le village d'Higuères-Souye situé à une dizaine de kilomètres au nord de Morlaàs, où le C.F.P. a installé la veille son P.C. et sa section de destruction (une quarantaine de résistants) dont le commandement est confié au Capitaine Naud.

Le 10, les sections militaires se répartissent dans les bois. Vers 16 heures, l'arrivée des Allemands est signalée, quelques instants plus tard, ils se dirigent directement vers la ferme Cassagneau, attaquent la ferme à la grenade et incendient maison et dépendances.

Entre temps, aux abords de la route de Souye un combat s'engage entre le détachement allemand, abondamment pourvu en matériel et les éléments du C.F.P. 24 d'entre eux réussissent à franchir le barrage : cinq sont tués au combat, douze sont capturés après épuisement de leurs munitions et emmenés dans des camions direction Pau. L'un d'eux ayant tenté de s'échapper, l'officier allemand qui commande le convoi donne l'ordre de fusiller 10 des autres prisonniers dans une carrière voisine. Deux ont échappé au massacre, l'un sera relâché 5 jours plus tard ayant su convaincre les Allemands de son innocence, l'autre sera déporté mais s'évadera en gare de Séméac⁽¹⁾.

Les 5 maquisards morts au combats sont : Brumont Georges ; Couturier André ; Dordet André ; Peyrade Robert ; Siegler Henri.

Les 11 fusillés sont : Albert Albest ; Albert de Nancy ; Badie Henri ; Barbe Maurice ; Cassagnet René ; Estreguy Paul ; Gilbert Maurice ; Giral Rainon ; Escalé Henri ; Roumigières Raymond ; Vincent Marcel.

Après avoir incendié les bâtiments de la propriété Cassagneau, les Allemands se rendent à Riupeyrous, commune voisine où ils arrosent d'essence et incendient une maison d'habitation. Leurs forfaits accomplis ils regagnent leurs bases vers 17 heures. Ces deux opérations, cela ne fait aucun doute, eurent lieu sur renseignements fournis par des indicateurs.

Higuères-Souye. Découverte des corps des 5 victimes des combats du 10 juillet.

11 juillet 1944. Rapport de gendarmerie.

Publié le 17 octobre 2016 par [Didier Raillard](#)



Constat, établi le 11 juillet 1944 par la gendarmerie de Morlaàs, suite à la découverte des corps des maquisards tués la veille au cours des combats avec les troupes allemandes.

11 juillet 1944 Brigade de Morlaàs

Combat entre Allemands et résistants à Higuères-Souye (10 juillet 1944).

Le 11 juillet 1944 nous Lallement Gustave, adjudant, Estecahandy Pierre, Baudrillard André, Casaurang Jean de la brigade de Morlaàs rapportons que le 11 juillet 1944 à 7h , nous adjudant Lallement et gendarme Baudrillard, informés que 4 cadavres d'hommes faisant partie d'un groupe de résistance avaient été découverts sur le territoire de la commune de Higuères-Souye, à la suite d'une opération de police effectuée la veille par des troupes allemandes, nous sommes rendus sur les lieux et avons recueilli ce qui suit :

Majesté-Labourdenne, Emile, âgé de 56 ans, cultivateur à Higuères-Souye, déclare :

Hier 10 juillet 1944, vers 7h, plusieurs soldats allemands sont entrés chez moi, ils m'ont dit qu'ils étaient à la recherche de maquisards. En même temps, j'ai entendu d'autres soldats allemands tirer des coups de feu aux environs de ma maison. Je n'ai pas vu de maquisards. La fusillade a continué jusque vers 13h, heure à laquelle un soldat allemand m'a signalé qu'un homme du maquis venait d'être tué à une centaine de mètres de chez moi. Il m'a dit qu'il fallait le sortir de là et l'enterrer. Je me suis rendu sur les lieux où j'ai découvert en effet le cadavre affreusement mutilé par coups de feu et la moitié de la tête emportée. Le cadavre était vêtu d'un manteau gris, chemise blanche rayée noir, pantalon de treillis bleu, une vareuse bleue, sans chaussures.

Recherchant dans les environs, j'ai découvert le cadavre d'un deuxième homme du maquis qui également portait des traces de blessures à feu ; il était vêtu d'un pantalon bleu quadrillé, une veste bleue aviateur, chemise blanche, tête nue, chaussé de souliers montants jaunes à semelle de caoutchouc. Il portait un brassard au bras gauche.

Poursuivant mes recherches j'ai découvert un troisième cadavre d'un homme du maquis sous un châtaignier. Il était habillé d'une tenue bleue d'aviateur avec des boutons en cuivre, une chemise bleue, d'une veste de cuir par-dessus sa tenue, chaussé de brodequins, coiffé d'un béret (N.D.L.R. identifié plus tard : Dordet).

Crabé Jean-Baptiste, 57 ans, adjoint au maire :

Hier 10 juillet dès la première heure les troupes allemandes ont effectué une opération de police contre le maquis sur le territoire de la commune. Cette opération n'a cessé que vers 17h. A la suite de cette opération, j'ai été informé que 4 cadavres d'hommes du maquis avaient été découverts. J'ai fait enlever les corps à la tombée de la nuit et les ai fait déposer à l'église de Souye en attendant les constatations d'usage. J'ai vu ces cadavres. Tous les 4 portent des traces multiples de blessures par armes à feu. Je n'en connaissais aucun et de nombreuses personnes de la commune qui ont également vu les cadavres ne reconnaissent aucune physionomie. J'ai appris que ces 4 hommes faisaient partie d'un groupe de résistance arrivé la veille à la ferme Cassagnau à Higuère-Souye. Cette dernière a été incendiée par les

troupes d'opération. M. Cassagnau propriétaire de la ferme est procureur général de la cour de Riom. J'ignore son adresse actuelle.

Lacaze Pierre, 53 ans, cultivateur :

J'ai découvert le cadavre d'un homme près de l'église de Souye lequel m'a été désigné par le chauffeur d'un camion allemand comme venant d'être tué par eux. J'ai prévenu M. l'adjoint. Le cadavre était vêtu d'un costume vert foncé rayé de rouge avec un n° 37497 au bas de la veste, chemise bleue marine avec initiales A.C., coiffé d'un béret et aux pieds de chaussettes blanches, sans chaussures. J'ajoute que je ne connais pas cet homme, je ne l'ai jamais vu. Je ne l'ai pas fouillé et je ne sais pas s'il avait des papiers sur lui.

Nous nous sommes rendus à l'église de Souye où nous avons trouvé les 4 cadavres. Nous les avons fouillés en présence de M. Crabé et de plusieurs autres personnes.

Le 1^{er} cadavre : taille 1,60m environ, forte corpulence, 35 ans environ, cheveux châtain, vêtu costume vert foncé rayé rouge avec le n° 37497 au bas de la veste. N'a pas été trouvé porteur d'aucun papier susceptible de le faire identifier. Une alliance qu'il portait au doigt et enlevée par nos soins n'était pas gravée.

(N.D.L.R. identification postérieure : **Couturier**).

Le 2^{ème} cadavre : tailles 1,60m environ, corpulence plutôt mince, 40 à 45 ans, cheveux châtain, calvitie frontale très prononcée. Vêtu d'une tenue d'aviateur avec des boutons de cuivre avec insigne de l'aviation, une veste de cuir avec des demi-manches rapportées dans sa veste de tenue, une chemise bleu marine, chaussé de brodequins et chaussettes brun clair. N'a été trouvé porteur que de la somme de 28,50f sans papier.

(N.D.L.R. identification plus tard : adjudant **André Dordet**)

Le 3^{ème} cadavre : taille 1,70m, assez forte corpulence, 45 à 50ans, vêtu d'un pantalon de treillis bleu, veste en drap gris foncé, d'un pardessus trois quarts gris clair portant la marque «Etienne Carrère » 171 rue de Rome (Marseille), chaussettes grises sans chaussures, coiffé béret marque «Espelette ». N'a été trouvé porteur d'aucun papier ni objet.

(N.D.L.R. identifié plus tard : le maréchal des logis **Henri Ziegler**).

Le 4^{ème} cadavre : taille 1,58m, corpulence moyenne, âgé de 18 ans, cheveux châtain foncé, vêtu pantalon râpé bleu quadrillé, veste bleue aviateur, chemise blanche, chaussé brodequins souples à semelle caoutchouc couleur chamois, a été trouvé porteur de la somme de 110f, d'un porte-cartes contenant divers photos et papiers, notamment une carte d'identité de Français n° 1638 délivrée par la mairie de Vic-de-Bigorre permettant de l'identifier comme suit : **BRUMONT George**, âgé de 18 ans, né le 21 avril 1926 à Laguian-Mazous (Gers) domicilié promenade du Midi à Vic-en-Bigorre (Hte. Pyr.).

Les 4 cadavres ont été examinés par le Dr. Menjot de Morlaas qui a déclaré que le permis d'inhumation pouvait être délivré sous réserve.

Le 12 juillet 1944 à 8h nous gendarmes Estecahandy Pierre et Cazaurang Jean avisés **qu'un cinquième cadavre** avait été découvert à Higuères-Souye, nous sommes livrés à une enquête et avons recueilli ce qui suit :

Laffitte Auguste, 24 ans, cultivateur :

Vers 10h en allant chercher une couverture que j'avais trouvée dans la matinée sur la R.D.33 et que j'avais jetée sur un remblai, j'ai été surpris de découvrir le cadavre d'un jeune homme à environ 8m de la route. Le jeune homme était étendu sur le dos les bras relevés, portant des traces de balles au front. Il a dû être tué le 10 courant par les Allemands.

Le cadavre taille 1,65m environ, 27 à 35 ans, cheveux châtain foncé abondants, vêtu d'un complet bleu, veste croisée en gros drap genre tenue coiffeur-avec insigne Croix de Guerre 1939 – 1940 et médaille militaire à la boutonnière – sans chaussures, n'a été porteur d'aucun papier.

(N.D.L.R. identifié plus tard : **Robert Lafargue** cf. historique de l'ex Corps Franc Pommies page 17).

Source: archives de l'association.

Morlaàs. Découverte des cadavres de dix résistants fusillés par les Allemands.

12 juillet 1944. Rapport de gendarmerie.

Publié le 17 octobre 2016 par [Didier Raillard](#)



Procès verbal dressé par les gendarmes de la brigade de Morlaàs, relatif à la découverte des cadavres de dix résistants fusillés par les Allemands.
Découverte faisant suite aux combats d'Higuères-Souye du 10 juillet 1944.

12 juillet 1944 Brigade de Morlaas

Ce jourd'hui 12 juillet 1944 à 10h30, nous soussignés Estecahandy Pierre et Casaurang Jean, gendarmes à la résidence de Morlaàs, à notre caserne, s'y est présenté M. Lacrouts Jean Baptiste, 37 ans cantonnier demeurant à Morlaàs qui a déclaré :

« Aujourd'hui 12 juillet 1944, vers 9h, je cherchais des champignons dans le petit bosquet lieudit « Marlère de Hillot » lorsque j'ai aperçu un tas de branchage avec feuilles flétries, je me suis approché pour déterminer ce qu'il y avait dessous. J'ai alors constaté que 10 cadavres d'hommes se trouvaient alignés sous ces branches. Immédiatement, je me suis rendu au village pour aviser M. le maire et la gendarmerie. Je n'ai connu aucun de ces cadavres et j'ignore d'où ils sont.

Ces hommes ont vraisemblablement été fusillés lundi 10 juillet vers 17h30 par des troupes d'opérations, car à cette heure une fusillade a eu lieu dans ces parages. Plusieurs enfants rentrant de l'école ont aperçu les camions de ces troupes arrêtés au croisement de la R.N. 643 et RD 38 et aussitôt les coups de feu ont retenti. J'ignore pour quels motifs ces hommes ont été fusillés ».

Nous nous sommes rendus sur les lieux et avons constaté ce qui suit :

L'emplacement où ont été découverts ces 10 morts est situé à 2km au sud du bourg de Morlaàs et à 100m au S.O. du croisement des routes N1e 643 et D1e 38 dans un petit bosquet. Dix cadavres d'hommes sont étendus sur un rang portant plusieurs traces de blessures par armes à feu. Monsieur le maire de Morlaàs ainsi que plusieurs autres personnes se trouvant sur les lieux et aucun de ces cadavres n'ayant été reconnu, nous les avons fouillés dans le but de rechercher s'ils étaient porteurs de pièces ou objets permettant de leur identification.

Le signalement des cadavres est le suivant, pris dans l'ordre et partant de la gauche vers la droite en faisant face à eux.

1° Taille 1,68 environ, 24 à 27 ans, portait le brassard tricolore avec inscription P.B. 8. Vêtu veste marron avec rayures blanches. Crêpe de deuil au col de la veste, culotte bleu marine avec basane jaune clair, ceinture de culotte (courroie de mitraillette). A été trouvé porteur d'une lettre écrite par sa mère et en provenance de Pau du 11 juin 1944, d'un mouchoir blanc avec initiales A.C. dans un losange.

2° Taille 1,72m environ, âgé de 40 à 45 ans, cheveux grisonnants, incisive médiane gauche aurifiée. Vêtu blouson de toile marron à fermeture éclair, pantalon drap kaki, leggings et brodequins noirs. Portait une alliance or et un baudrier de gendarme comme ceinture. A été trouvé porteur d'un carnet de poche avec adresse suivante (imprimée sur la couverture) Grande pharmacie centrale, 16 rue Curaterie, Nîmes. Plusieurs inscriptions se trouvent à l'intérieur de ce carnet, entre autres deux adresses : a) Mme Aynard, 49 rue Sully Nîmes, b) chef chefferie du génie n°3 rue Plaa, Pau et l'inventaire du paquetage rendu par

le M.D.L. chef Giral le 12 décembre 1942. 1 boîte à plumes contenant des saccharines, 1 mouchoir avec initiale R, 1 peigne aluminium avec étui cuir, 1 glace de poche derrière doré.

3° Taille 1,70m environ, 32 à 37 ans. Vêtu d'un chandail bleu marine à col haut, collant toile bleu, chaussettes de laine blanches hautes, sabots bois avec une partie en cuir sur le dessus. Portait chevalière métal jaune avec initiales B.P.

4° Taille 1,70m environ, 28 à 30 ans. Vêtu chandail militaire kaki, culotte drap kaki, portait alliance en or.

5° Taille 1,58m environ, 28 à 30 ans. Portait brassard tricolore avec inscriptions P.R. 107 et alliance or. Vêtu complet bleu marine, chandail kaki, chemise bleu marine et ceinturon militaire tressé. Il a été trouvé porteur d'un carnet de poche à l'intérieur duquel sont portées des inscriptions, entre autres les adresses suivantes : Jean Carpif ou Corpif, 66 Bd Mortier 20°, André, 42 avenue de la Défense, Courbevoie (Seine) et un imprimé de facture avec en-tête à l'adresse suivante : Q G Barraqué (successeur) spécialiste de pré-salé n°1 rue Jacquart et 18 rue Terreux R.C. 552.014. Onze tickets de voyage sur le métropolitain, 5 paquets de pansements, 1 flacon de mercurochrome, 1 brosse à dents.

6° Taille 1,69m environ, âgé de 19 à 22 ans. Vêtu de 2 chandails, un rouge foncé et un deuxième jaune clair et marron. Pantalon gris avec boucle au bas de la jambe. Ceinture sport noire et blanche. Porte chevalière métal blanc.

7° Taille 1,70m environ, âgé de 30 à 35 ans. Vêtu chemise flanelle mixte blanche, caleçon de bain marron avec rayures bleu, blanc, rouge.

8° Taille 1,70m environ, âgé de 30 à 35 ans. Vêtu chemise à carreaux blanc et bleu. Tricot marron clair. Collant toile bleu, sandales bout cuir. Portait chevalière métal blanc.

9° Taille 1,68m environ, âgé de 30 à 35 ans. Vêtu chandail kaki, culotte drap bleu marine. Ceinture de culotte (bretelles de mousqueton). Portait brassard tricolore P.B.18.

10° Taille 1,65m environ, âgé de 23 à 25 ans. Vêtu vareuse bleu marine, chemise bleu foncé. Tricot gris (torse), pantalon foncé avec rayures rouges. Ceinture 3cm de largeur avec rivets aluminium et pièces de monnaie de 10 centimes autour.

(N.D.L.R. 5 des 10 hommes appartenaient au corps franc Pommiès : René Cassagnes, Henri Escale, le sergent Giral, les caporaux chefs Raymond Rouminières et Maurice Gilbert)

Certificat médical : Je soussigné Menjot Gaston, docteur en médecine à Morlaàs, certifie avoir été appelé ce jour à constater le décès de 10 personnes du sexe masculin dont on avait découvert les cadavres sur le territoire de la commune de Morlaàs. J'ai constaté que la mort était réelle et constante paraissant remonter à 48h environ et qu'elle était la conséquence de blessures par projectiles de guerre. Morlaàs le 12 juillet.

Source : archives de l'association.